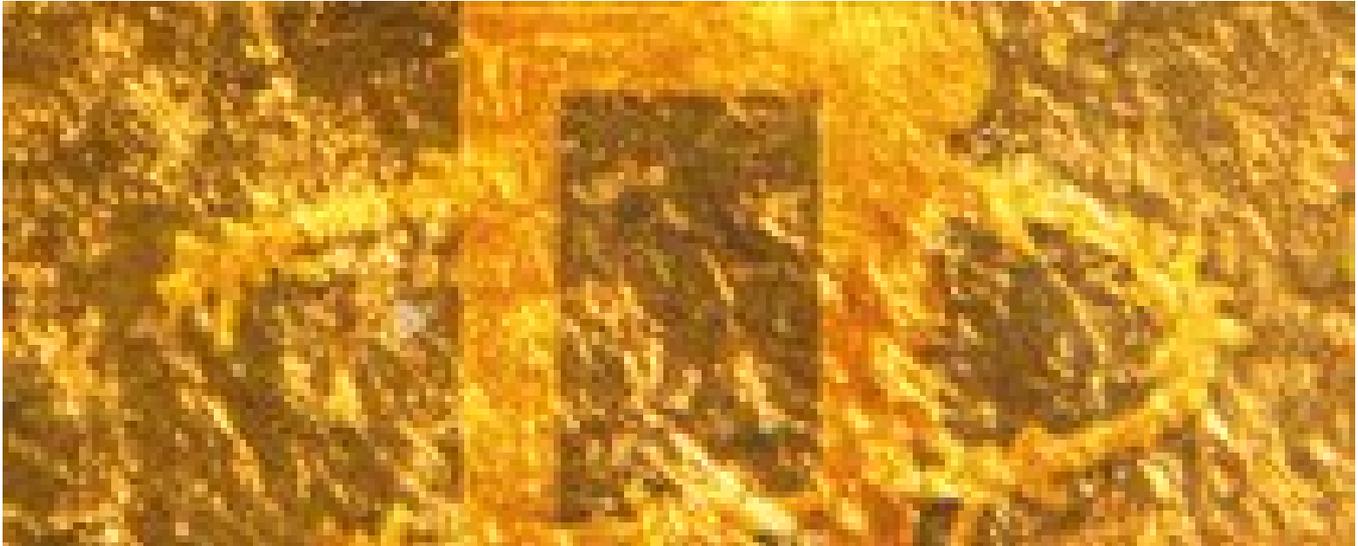


AJOUTÉ LE 24 NOVEMBRE 2008

LES COMPTES 2007 D'AMNESTY INTERNATIONAL BELGIQUE FRANCOPHONE



Amnesty offre des garanties de transparence sur ses comptes annuels

En conformité avec la nouvelle loi sur les ASBL, les comptes, bilan et budget d'Amnesty sont présentés selon les nouveaux critères de la comptabilité normalisée des sociétés.

Ceux-ci sont examinés par un Réviseur aux Comptes indépendant avant d'être soumis à l'Assemblée Générale pour approbation. Les comptes ont été approuvés ce 26 avril 2007.

Un contrôle du Ministère des Finances a lieu dans le but d'établir et de suivre le dossier d'agrément fiscal (renouvelé en 2007 pour une durée de 6 ans).

En tant que membre de l'association pour une éthique dans la collecte de fonds, AIBF s'engage à respecter le code déontologique de cette organisation. Notre association est par ailleurs soumise chaque année à un contrôle de gestion. En 2007, AIBF a reçu la note la plus élevée : 4 sur 4 = excellent. Pour en savoir d'avantage sur cet organisme : www.vef-aerf.be (<http://www.vef-aerf.be>).

En 2007 Amnesty International Belgique francophone a investi 3 867 572 €

Répartition des dépenses

1. Actions & Campagnes 41,5 % - 1 605 590 € dont...

Campagnes et sensibilisation - (88 %) – 1 412 181 €

En 2007 Amnesty International a mobilisé ses ressources sur des campagnes internationales et nationales :

- Commerce des armes

Le commerce des armes non réglementé provoque des ravages dans le monde entier. Chaque année, des milliers de personnes sont tuées, blessées, violées ou chassées de chez elles à cause des armes.

Amnesty International s'est associée à Oxfam et au Réseau d'action international sur les armes légères (RAIAL) dans le cadre de la campagne mondiale Contrôlez les armes. En savoir plus : www.controlarms.org/fr (<http://www.controlarms.org/fr>).

- Guerre contre le terrorisme : la justice
La « guerre contre le terrorisme » a provoqué l'érosion de toute une série de droits humains. Des États ont recours à des pratiques interdites depuis longtemps par le droit international, qu'ils essaient de justifier en invoquant la sécurité nationale. En savoir plus : <http://www.amnesty.org/fr/counter-t...> (<http://www.amnesty.org/fr/counter-terror-with-justice>).
- Internet et droits humains
Internet est un formidable outil qui permet de partager avec d'autres ses idées et d'exercer sa liberté d'expression. Mais les initiatives visant à restreindre son utilisation se multiplient. En savoir plus : <http://www.amnesty.org/fr/campaigns...> (<http://www.amnesty.org/fr/campaigns/irrepressible-info>).
- Halte à la violence contre les femmes
La violence contre les femmes, souvent sous-estimée, est rarement punie
Les femmes et les fillettes subissent des violences de façon disproportionnée, en temps de paix comme en temps de guerre. Ces actes peuvent être le fait de l'État, du groupe social ou de la famille. En savoir plus : <http://www.amnesty.org/fr/campaigns...> (<http://www.amnesty.org/fr/campaigns/stop-violence-against-women>).
- La liste des campagnes & actions est longue : peine de mort, stop torture, agir contre la violence dans le monde entier (Soudan, Myanmar, RDC, Chine, Etats-Unis, Mexique...), droit d'asile, droits économiques, sociaux et culturels, individus en danger...
- En Belgique aussi Amnesty est intervenue : asile, responsabilité des entreprises, lutte contre le terrorisme, situation dans les prisons belges, violence conjugale.

Communication - (12 %) – 193 409 €

Ce poste comprend diverses revues et outils audio-visuels à destination du grand public, des médias et de nos membres : notre magazine "Libertés" !, les communiqués et conférences de presse, Amnesty interne,...

2. Recherche et soutien international 29% - 1 120 030 €

Les fonds sont alloués au Secrétariat International à Londres qui poursuit un travail de recherche et de lobbying actif. 400 personnes s'y investissent au quotidien et constituent le centre nerveux du travail d'Amnesty. De plus une partie de la somme est reversée directement à d'autres sections afin de poursuivre leurs activités (sections du sud notamment).

3. Récolte de Fonds 21,5 % - 846 940 €

3 modes de collecte de fonds contribuent à assurer les rentrées financières de sorte d'assurer à Amnesty son indépendance d'actions :

Récolte de dons - (25 %) – 209 781 €

Un trimestriel vous informe régulièrement de nos campagnes en cours, des actions et des thématiques dont nous nous occupons.

Matériel promotionnel - (46 %) – 387 110 €

Ces dépenses financent nos publications (rapport annuel et pays) ainsi que l'achat et la promotion des bougies et des objets vendus au profit d'Amnesty International.

Recrutement - (29 %) – 250 049 €

Il s'agit ici de nos équipes de sensibilisation qui sillonnent Bruxelles et la Wallonie afin de recruter de nouveaux membres. En 2007, 7 200 nouvelles personnes ont ainsi adhéré aux valeurs et au travail d'Amnesty.

4. Administration 8 % - 321 367 €

Frais liés à la bonne gestion administrative de notre section

PRODUITS : 3 867 572 €

Récolte de Fonds 74 % - 2 845 810 €

- Dons – 2 185 747 €
- Vente bougies et matériel promotionnel – 660 063 €

Cotisations 9 % - 342 010 €

Subsides 14 % - 553 731 €

Divers 3 % - 126 021 €

